

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 12					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROJ.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur.	9 l. au-		27 pou.		
du mat.	dessus	60 deg.	6 lign.	N.-O.	Soleil.
	de 0.		Beau.		
Midi...	15 l. au-	50 deg.	27 pou.	Idem.	Idem.
	dessus		6 lign.		
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Conch.	Phases.	Age.	
5 h.	0 h.	6 h.			
52 min.	11 min.	25 min.	Premier quart.	15	

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant
les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

au Bureau du Journal, quai St-Antoine,
n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^{me}.

à la Librairie-Correspondance de P. Jus-
sieu, place de la Bourse, n° 8, et à l'Office-Cor-
respondance de Lepelletier Bourgoin et Co, rue
Notre-Dame-des-Victoires, n° 18.

PRIX :

3 francs pour 3 mois ;
5 francs pour 6 mois ;
10 francs pour l'année.

Hors du département
du Rhône, 1 franc
de plus par trimes-
tre.

Lyon, 12 septembre 1837.

REVUE DE LA SEMAINE.

Les comités électoraux s'établissent dans un grand nombre de localités. L'opposition a compris partout la nécessité de donner à ses efforts divers centres d'action qui les réunissent. Les comités de l'opposition constitutionnelle et l'extrême gauche font leur œuvre sans se créer de multiples embarras, sachant bien qu'après tout les uns et les autres ont encore bien des positions à prendre avant de se lancer à la question radicale qui les sépare. Quelques journaux ont fait à M. Garnier-Pagès un crime énorme, d'une circularité qu'il a envoyée aux électeurs ; les opinions sympathisent avec les siennes ; et ils sont surtout irrités contre l'honorable député de la Sarthe à cause d'une instruction jointe à la circularité. Nous l'avons lu et relu avec la plus grande attention sans y trouver d'erreurs que certains politiques tracassiers y ont décelées à l'aide de leur loupe. M. Garnier-Pagès, membre du comité de l'opposition puritaine, provoque l'inscription d'un droit indépendant sur les listes électorales ; et que dans presque toutes les localités il y a des électeurs qui ne profitent pas de leurs droits politiques, qui en ont même l'existence, et il provoque par des moyens l'exercice de ces droits qu'on paie assez cher pour les avoir. En faisant cela il reste dans la loi, et s'il y a des abus, ce sont ceux qui dressent les listes électorales et qui mettent sciemment des noms redoutables pour le mi-

Les légitimistes n'ont pas dédaigné de lancer également leur programme aux électeurs fidèles. Ce programme est en ce qu'il est la négation pure et simple des opinions de ceux à qui il est adressé. Les légitimistes, dont le parti se compose de grands propriétaires, et qui avaient jadis été compris sous la Restauration que le double vote est leur principal moyen de triomphe, veulent aujourd'hui la réforme électorale ; les légitimistes demandent ce que l'opposition la plus avancée poursuit en vain depuis longtemps. Ce singulier programme n'attrapera que les sots. Comme l'ont dit ceux des journaux légitimistes qui n'acceptent pas cette nouvelle hypocrisie, les blancs seront toujours blancs, comme les bleus resteront bleus. Jouez sur table, vous aurez le mérite de la franchise, et ne grimacerez pas le libéralisme.

Jérémie de l'Archevêché devrait écouter enfin les conseils que lui donne depuis long-temps le public, et ne pas lancer ainsi contre la révolution de juillet des foudres qui ont fait le ministère avait eu l'incroyable faiblesse de laisser l'effet que produirait la vue des images de Marryat et de la Liberté. Il fit voiler le fronton de David pour les administratives. Maintenant, cédant à regret aux instances de l'opinion, il découvre l'œuvre patriotique, et voilà que monseigneur de Paris ordonne les prières de l'exaltation de la sainte croix pour purifier la sainte France, et prie Dieu qu'il se contente de cela pour le moment. Comédien ! Les gros bonnets du clergé avaient dit que le ministère tiendrait bon ; il a cédé, et la copie de ces saintes ames éclate enfin après s'être contenue pendant six mois. C'est bien long, M. de Quélen, deux mois pour jouer un rôle !

Les préparatifs de l'expédition de Constantine se poursuivent avec activité. Cependant, il est à craindre qu'elle n'ait lieu avant le 1^{er} octobre. Alors il sera déjà trop tard, et en supposant que les pluies n'aient pas commencé, la mauvaise saison sera très-proche. Il ne faut pas seulement songer à la prise de Constantine. Après ce triomphe, nous regardons comme certain, nous aurons dans la campagne aux environs des escarmouches à soutenir ; les Français nous harcèleront encore quelque temps, et la pluie nous sera pour eux des auxiliaires que nos lenteurs ne leur ménageront pas. C'est le duc de Nemours qui est cause de ces retards si fâcheux. Sans lui, l'expédition se ferait à la ville de s'ouvrir.

Le ministère joue de malheur avec ses dépêches télégraphiques. Dernièrement il a annoncé que la reine de Portugal était accouchée, le 24, d'un prince, et que le prince, le chef des chartistes, était entré à Lisbonne, où sont retranchés les courageux constitutionnels. Un grand émoi à la Bourse, grand remue-ménage dans les fonds portugais. Mais le soir le journal ministériel a publié la dépêche du *Moniteur*, comme il aurait pu démentir une petite médisance, vraie ou non, qui se serait répandue dans les feuilles hostiles au ministère. Après cela, on ne peut donc le monopole des télégraphes au gouvernement capitaliste à se ruiner, lorsqu'il sait bien que les lettres de Lisbonne sont datées du 28 ! Créez donc un bulletin des faits qui ne contiendra que des faits exacts ! C'est un complet cette semaine, dans les journaux rédigés par le ministère, dix-huit faits controvés et appartenant à la France de ces journaux.

L'Espagne délibère toujours et ne se bat point. Don Carlos est dans une prudente inaction. Ses généraux savent que les intrigues de palais qui se croisent dans Madrid peuvent qu'affaiblir les efforts de la nation en suscitant son enthousiasme. Espartero, nommé ministre,

a donné sa démission ; Mendizabal espère rentrer bientôt au pouvoir. L'Espagne n'a plus guère maintenant que de pareilles victoires à enregistrer !

Lisbonne menacée par les chartistes, défendue par la garde nationale et les cortès, tandis que la reine attend les douleurs de l'enfantement ; Madrid qui s'amuse aux radotages de ses cortès et aux luttes de ministres et de généraux inhabiles, lâches et corrompus ; Messine et Syracuse livrant par jour dix à douze victimes aux balles des troupes napolitaines, qui n'offrent jamais de bons soldats, mais toujours d'intrépides bourreaux ; le choléra ravageant Rome, une partie de l'Italie et de la Prusse : voilà en quelques mots l'état de l'Europe. X.

La ville de la Guillotière prend tous les jours une importance nouvelle. Jointe déjà à Lyon par les ponts Morand et Lafayette, par celui de la Guillotière et dans quelque temps par le pont projeté en face de l'hôpital, elle peut être considérée comme faisant partie de notre cité. Sa position, qui lui permet de s'étendre indéfiniment, l'appelle à un accroissement de population et de richesse qu'on ne saurait calculer. C'est une raison de plus pour que la manière dont elle est administrée soit contrôlée avec une sévère vigilance, afin que les éléments de prospérité et de grandeur qui sont en elle ne soient pas arrêtés dans leur développement par l'incurie ou le mauvais vouloir de ses autorités. Or, il paraît que la Guillotière a de graves reproches à adresser aux fonctionnaires chargés de veiller à ses intérêts. On peut d'abord avancer, sans crainte d'être contredit, que cette commune est privée d'administration depuis une année ; tout repose sur la tête d'un seul adjoint. Le conseil municipal a été dissous sans aucun motif plausible et les nouveaux membres élus dans le courant du mois de juillet ne sont pas encore installés, de sorte que les affaires de la commune ou ne se font pas, ou se font tout de travers. Des résultats très-préjudiciables ont déjà été produits par cet état de choses. Les recettes de l'octroi ont diminué d'un huitième, les rues sont d'une malpropreté intolérable et les chemins vicinaux dans un état à ne pouvoir y passer.

Mais voici des sujets de plainte beaucoup plus graves sur lesquels il serait à désirer qu'on donnât des explications.

Le budget pour 1837 porte un crédit de 6,000 fr. affecté au remblai de quelques parties de la voie urbaine. On nous assure que ces fonds sont déjà dépensés presque en entier, que leur destination a été arbitrairement changée, et qu'une partie a été appliquée au remblai de plusieurs rues d'un quartier des Brotteaux. Ce qui est positif, c'est que la voirie de la Guillotière n'a subi aucune amélioration.

5,000 fr. ont aussi été votés par le conseil municipal pour l'ouverture de l'avenue de Vendôme. Cette somme était destinée à couvrir les premiers frais, c'est-à-dire, à ouvrir des fossés de chaque côté de l'avenue et à faire des remblais dans les parties basses. Ici les fonds n'ont pas été, il est vrai, détournés de leur destination ; mais, au lieu de creuser des fossés, on a fait bâtir un pont de 10 pieds de large sur 10 pieds de hauteur, et qui n'est d'aucune utilité : car la commune a fait remblayer le fossé qui est en aval de ce pont, et en amont il existe un autre pont de 2 pieds de large et de 3 de hauteur qui remplit le but qu'on s'est proposé en élevant une construction dont le prix sera au moins de 4,000 fr. ; et de plus on a été obligé de faire de grands frais de pilotage qui auraient pu être évités si l'on eût attendu que l'eau des fossés se fût écoulée.

Quant aux remblais des parties basses, au lieu d'en faire venir, on a trouvé plus simple d'en prendre sur les points élevés de la rue. Si l'on s'était donné la peine de consulter le devis des travaux ou les conditions qu'ont faites les propriétaires riverains en abandonnant le terrain pour l'ouverture de l'avenue, on se serait aperçu que sur toute la longueur la rue doit être élevée de plus de 2 mètres. Ainsi c'est un travail double qu'on s'est maladroitement imposé.

Nous avons annoncé, d'après un journal de cette ville, que six batteries d'artillerie devaient quitter Lyon pour être dirigées sur l'Afrique, c'était une erreur. Toute l'artillerie de Lyon ne pourrait pas établir convenablement six batteries. 156 chevaux seulement ont été détachés et sont partis pour Constantine. Le duc de Nemours n'a pas non plus traversé notre ville ; il a suivi la nouvelle route par St-Etienne.

Hier une voiture que le cocher avait abandonnée trop long-temps sur le quai de l'Archevêché, a été tout-à-coup emportée avec une effrayante vitesse ; un jeune enfant qui était seul dans cette voiture tendait les bras et criait. Arrivée à l'entrée de la rue St-George, la voiture, brusquement arrêtée par les bornes, a été renversée ; l'enfant n'a eu heureusement aucun mal.

La presque île Perrache va voir disparaître les montagnes où les promeneurs de la petite propriété trouvaient chaque dimanche un asile sans rétribution. Les bosquets, les belles allées de platanes et surtout la magnifique rotonde en faisaient une promenade très-pittoresque. Cette rotonde, la

plus belle que nous ayons vue, a cent cinq pieds de diamètre dans œuvre, et sa coupole est supportée par seize colonnes qui lui donnent un aspect fort grandiose. Nous regrettons la fermeture de cet établissement et pour le quartier auquel il donnait de la vie et pour M. Arban père qui l'avait fondé. M. Arban père est un artificier de mérite à qui l'art pyrotechnique doit beaucoup d'inventions, et les amateurs ont dû vivement regretter que les fêtes du Jardin-des-Plantes ne lui aient pas été confiées.

Au Rédacteur du Censeur.
Nyons, le 8 septembre 1837.

Monsieur,

Votre numéro du vendredi 1^{er} de ce mois renferme sous forme de lettre, en date de Nyons, 22 août 1837, un article dont l'auteur annonce que la décision prise par le tribunal de Nyons, relativement à l'exercice de la plaidoirie, favorable aux prétentions de trois avocats, n'a été provoquée que PAR ESPRIT D'UN MONOPOLE ÉGOÏSTE, POUR NE RIEN DIRE DE PLUS... Et que pourrait-on dire de plus contre un corps qui ne le cède en rien en désintéressement et en probité à celui dont une plume imprudente a voulu faire le panegyrique ?

La mesure si amèrement critiquée a été prise spontanément par le tribunal, en exécution de l'ordonnance du 27 février 1822 que l'auteur de votre article qualifie de désastreuse, et qui n'a fait que proclamer un principe déjà consacré par la législation existante. Les quelques années précédentes, le tribunal avait, il est vrai, émis un avis contraire, parce que le banc des avocats était, sinon désert, comme le prétend encore votre correspondant, mais incomplet. Personne ne s'en était plaint, pas même ceux dont il froissait les intérêts ; où était alors le désintéressement ? où est-il encore ?

Maintenant qu'il est survenu trois avocats stagiaires, dont l'un a déjà acquis beaucoup d'expérience dans la pratique des affaires, soit comme notaire, soit comme juge suppléant attaché au même tribunal, et que l'année qui va commencer nous en promet plusieurs autres dont le talent n'attendra que l'occasion de se développer, le tribunal, pensant que son barreau est composé d'hommes suffisamment expérimentés et laborieux qui offrent au public des défenseurs éclairés et en nombre suffisant, a rendu à chacun ce qui lui appartient : aux avocats, la plaidoirie ; aux avoués, la postulation.

J'attends de votre impartialité, Monsieur le rédacteur, l'insertion de cette réponse dans un de vos plus prochains numéros, et suis avec une considération distinguée votre très-humble serviteur,
GRASSET, avocat.

Paris, 10 septembre 1837.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Les doctrinaires ne se contentent pas d'organiser leur parti pour les élections prochaines : ils vont jusqu'à redemander le pouvoir dès aujourd'hui. Cette prévention peut sembler un peu hardie. M. Guizot, il est vrai, ferait le sacrifice momentané du dévouement compromettant des doctrinaires en sous-ordre ; il ferait choix de personnages qui ont déjà figuré aux affaires, de M. Broglie entr'autres pour la présidence. Si une administration ainsi composée était tolérée un ou deux mois par les chambres et le pays, M. Guizot se hasarderait alors à présenter à la nomination royale ses plus fougueux amis.

Pour que ce plan arrivât à bonne fin, il faudrait que les doctrinaires établissent d'avance leur majorité dans les élections, et cette preuve serait bien difficile à donner.

— Les officiers de la garnison d'Oran en congé en France ont reçu l'ordre de rejoindre leur poste sur-le-champ. On ne peut attribuer la mesure prise par le ministre de la guerre qu'au départ prochain de l'expédition de Constantine.

— La persistance de l'archevêque de Paris à entrer en lutte avec tout ce qui émane du gouvernement de juillet, a fait naître dans la plupart des esprits pénétrants, et chez les personnes généralement initiées aux demi-confidences d'un certain parti, la pensée que le successeur des apôtres voulait pousser le gouvernement à une répression sévère contre les actes de l'église. Son espérance est que le martyre lui ferait ressaisir une influence depuis long-temps perdue. On voudrait que l'église reconquit son trône temporel, même au prix de quelques sacrifices. C'est de n'avoir pas à se plaindre que l'on se plaint.

— Le bruit a couru aujourd'hui que la pastorale ou mercuriale de l'archevêque de Paris contre le fronton du Panthéon, et particulièrement contre la destination de ce monument, serait déferée au conseil-d'état.

Nous supposons que le conseil-d'état supprime la lettre, comme il l'a fait après beaucoup d'hésitation dans une circonstance encore peu éloignée de nous : que résulterait-il de cette suppression, et même du blâme qui la pourrait accompagner ? Où se trouve, pour monseigneur de Quélen, la pénalité réelle ? Ne touche-t-il pas avec autant d'exactitude son riche traitement ? Est-il moins généreusement indemnisé de la ruine de son palais archiepiscopal ? Ne se dispose-t-on pas à lui en élever un autre plus somptueux encore ? Les ministres auront-ils pour lui une moins humble déférence ? Ne se réjouirait-on pas bien de le recevoir à la cour s'il voulait y aller ?

Nous nous rappelons que la Restauration elle-même fit autrefois supprimer une lettre fameuse de l'archevêque de Toulouse, M. de Clermont-Tonnerre. Chargé de ce blâme

administratif, M. le cardinal n'en mena pas moins son diocèse comme il l'entendait.

— Le duc de Bordeaux, le prince Gustave Wasa et le fils de don Carlos se sont rencontrés dernièrement à Vienne, dans les salons de la princesse Esterhazy. Cette rencontre était-elle fortuite, ou était-elle arrangée? Les correspondances ne le disent pas. Elles gardent aussi le silence sur la conversation qu'ont dû tenir les trois représentants (l'un par procuration de son père) du vieux principe de la sainte-alliance. Les conjectures ayant libre cours, il circule beaucoup de bruits que nous ne répéterons pas. Ne devine-t-on pas, d'ailleurs, que les trois jeunes princes se sont fait mutuellement beaucoup de promesses, qu'ils ont échangé bien des serments de s'entr'aider?

Un splendide banquet a donné une vivacité nouvelle à la conversation chaudement entamée. On a bu à la légitimité et aux royautés errantes. Don Miguel n'était point là : on a douloureusement remarqué cette absence.

— Le gouvernement publie la dépêche télégraphique suivante :

« Bayonne, 9 septembre 1837, neuf heures 1/2.

» Tout s'est arrangé à Pampelune ; les troupes de part et d'autre ont reconnu le général Cabrera comme vice-roi et le colonel Pina comme gouverneur.

» Une revue générale a dû avoir lieu le 7, et l'ancienne garnison a dû rentrer dans la place. L'autre est amnistiée.

» Espartero et Oraa étaient le 4 à Pozondon, poursuivant don Carlos qui était à Orihuela ; ils avaient atteint son arrière-garde la veille. »

NOUVELLES DU CHOLÉRA A MARSEILLE, DU 10 SEPTEMBRE.
Décès cholériques. — 17.

TOULON, 9 septembre. — Départ de l'Astrolabe et de la Zélée. — L'expédition commandée par M. le capitaine de vaisseau Dumont d'Urville, a déjà perdu de vue les côtes de la France.

Les bâtiments qui la composent ont été armés et approvisionnés avec le plus grand soin ; rien n'a été épargné pour leur assurer tous les éléments de succès.

Les corvettes l'Astrolabe et la Zélée, ont été renforcées vers la proue ou taille-mer par un fort massif de bois sur lequel on a chevillé un éperon en bronze taillé en forme de scie, pour rendre cette partie plus apte à résister au choc des glaces, et empêcher leurs aspérités de déchirer les bordages ; on l'a revêtu d'une double feuille de bronze. Le mâts de beaupré a été relié par de nouveaux liens de fer ; on a établi à la flottaison une série d'anneaux servant à former une estacade au devant du navire pour écarter les glaçons. Deux fausses quilles revêtues de feuilles de bronze sont clouées, indépendamment l'une de l'autre, sous la quille des corvettes. Leur membrure a été consolidée pour résister aux rudes assauts de la mer et des glaces.

Les deux bâtiments ont à bord pour deux ans de vin et pour quatorze mois de vivres. Ils ont les matériaux propres à construire des appareils calorifères pour obtenir dans les logements une douce température, malgré la rigueur des climats polaires. On a embarqué des viandes et des légumes qui doivent conserver leur fraîcheur pendant plusieurs années. Cette conservation des substances alimentaires sans sel s'obtient par des procédés que l'expérience a déjà sanctionnés. Il a été établi à bord des magasins de hardes pour l'équipage qui sera vêtu pour résister aux froids les plus rigoureux.

Après avoir pourvu à tous les détails de la navigation, on a songé à munir l'expédition de tous les instruments et appareils nécessaires à une mission scientifique. Le dépôt de la marine a fourni huit montres marines, deux thermomètres de poche et deux compteurs.

Tous les instruments propres aux recherches magnétiques, physiques ou météorologiques, tous les vases ou réactifs pour l'histoire naturelle, une collection d'ouvrages relatifs aux voyages, aux sciences et à l'étude des langues, ont été mis à la disposition des navigateurs.

La marine française, ne tenant aucun compte des aigres récriminations de M. Arago, s'associe aux généreux efforts du chef de l'expédition et à l'enthousiasme de ses officiers pour une si noble entreprise. L'équipage est plein d'ardeur et prêt à braver tous les dangers.

Quelle que soit la destinée qui est réservée à cette nouvelle exploration, les marins, les ingénieurs, naturalistes et dessinateurs qui en font partie, espèrent que leurs travaux ne seront pas sans résultats pour les sciences et pour la gloire de la France.

MARINE MILITAIRE.

La gabare la Durance commandée par M. Massiou, lieutenant de vaisseau, a mouillé en rade le 17 dans la nuit, venant de Bone, d'où elle est partie le 28 août dernier. Elle a laissé sur les lieux l'Achéron, a relâché au golfe Juan le 3 septembre et en est partie le 3, ayant à bord 92 passagers et des dépêches.

Le bateau à vapeur le Ramier est entré hier dans le port pour se réparer.

On embarque dans l'arsenal sur des navires de commerce une grande quantité de pièces de canon, de projectiles et d'effets de toute nature. Sur le quai un gros brick de commerce reçoit à bord un nombre considérable de colis contenant de la charpie, des objets de pharmacie, etc. On embarque aussi sur ce navire plusieurs milliers de piquets de tentes : tous ces objets sont destinés pour Bone.

— Il est arrivé dans notre ville une cinquantaine d'officiers et de chirurgiens qui vont s'embarquer pour Bone.
(Toulonnais.)

SCÈNES D'ANTROPOPHAGIE DANS LA NOUVELLE GALLES DU SUD.

On écrit de Port-Macquarie, le 25 février 1837 :

Voici un acte atroce, dont le récit était dans toutes les bouches lors de mon arrivée à Hobart-Town. Ce sont des révélations faites quelques heures avant de mourir, par Edouard Broughton, déporté d'Angleterre dans les colonies pénales, qui fut exécuté pour crime de désertion avec un autre scélérat, du nom de Macavoy, qui a joué un rôle assez actif dans cette sanglante histoire.

Le parti des déportés déserteurs auxquels appartenait ce Broughton, et qui s'échappa du port de Macquarie, se composait d'abord de cinq personnes, savoir : Richard Hutchinson, appelé communément Haut et bas Dieu, homme de haute taille, autrefois possesseur de deux riches troupeaux, l'un de moutons, l'autre de bœufs, dans la plaine de Berkhut, entre la Clyde et le Shannon, près de Cluny-Park, domaine du capitaine Clark ; un vieillard du nom de Coventry, âgé de 60 ans environ ; Patrick Fagan, âgé de 18 ans, d'une dépravation pré-

coce et profonde ; et deux malfaiteurs, Broughton et Macavoy. Ces cinq personnages occupaient une habitation en dehors de l'établissement principal, sous la garde d'un constable. Ce constable avait toujours témoigné à Broughton beaucoup de complaisance, et ne lui refusait rien de ce qu'il pouvait décentement accorder : néanmoins, au jour du départ, celui-ci s'unit à ses quatre compagnons pour le dévaliser ; on ne lui laissa pas même un morceau de pain.

Il semble que ces cinq misérables, engagés dans un péril commun, auraient dû travailler au succès de l'entreprise. Il n'en fut rien. La guerre éclata entre eux aussitôt que leurs provisions furent épuisées. Sans s'être communiqué leurs intentions, ils savaient tous qu'aucun d'eux ne se ferait scrupule de tuer ses compagnons plutôt que de mourir de faim. Aussi de quels regards ils s'observaient ! comme ils se disputaient la possession d'une hache, seule arme qu'ils possédassent, et que jusqu'alors ils avaient portée tour à tour ! Elle était restée aux mains de Broughton, qui veillait chaque nuit auprès de son trésor.

De concert avec celui-ci, Macavoy, Coventry et Fagan désignèrent Hutchinson comme première victime ; ils tirèrent au sort pour savoir quel serait l'exécuteur de la sentence. Ce fut Broughton, qui se mit aussitôt à l'œuvre, et d'un coup il sépara la tête du tronc. Ils dépecèrent aussitôt le corps, dont ils se partagèrent les morceaux à l'exception des mains, des pieds, de la tête et des intestins. Chacun d'eux vécut sur sa provision.

Après quelques jours de sécurité et d'abondance, se voyant au bout de leurs vivres, l'alarme les saisit de nouveau : chacun croyait voir ses trois compagnons prêts à s'élaner sur lui pour le mettre en pièces. Pas un n'osait fermer les yeux, dans la crainte de ne plus les rouvrir. Cependant Broughton et Fagan conclurent entre eux une sorte de traité d'assurance qui leur permit de prendre quelque repos : alternativement l'un veillait sur le sommeil de l'autre. Cette alliance rendait fort critique la position de Coventry et de Macavoy. Mais laissons Broughton raconter lui-même le dénouement de cet horrible drame :

« Après Hutchinson, ce fut le tour du vieux Coventry. Une nuit qu'il était occupé à faire du bois dans la forêt, Macavoy, Fagan et moi nous tombâmes d'accord à ses dépens. Mes deux compagnons voulurent que le sort décidât encore entre nous ; je refusai, car j'avais tué mon homme, et c'était bien le moins qu'ils fissent à leur tour la même besogne. Fagan prit l'affaire sur lui. Armé de sa hache, il s'avança contre le vieillard qui demandait merci, et lui asséna un coup sur la tête entre les deux yeux. Comme il n'était pas mort, nous l'achevâmes, Macavoy et moi, et le dépeçâmes ensuite.

» Nous mangâmes de grand appétit et sans ménager les morceaux, comme si nous avions été sûrs d'avoir le lendemain du bœuf à notre fantaisie. Pendant le jour, je portais la hache sur l'épaule, et la nuit je la plaçais sous mon chef ; oubliant que mes compagnons avaient des couteaux et des rasoirs, je me croyais en sûreté et dormais en conséquence. La chair de Coventry durait encore, lorsqu'une nuit Macavoy se leva tout-à-coup, l'air hagard, et s'approchant de moi, vint me proposer d'aller tendre des pièges dans la forêt pour essayer de prendre quelque kangarou. Fagan, qui nous avait entendus, resta près du feu.

» A peine avions-nous fait trois cents pas, que Macavoy voulut s'asseoir. Quoique j'eusse la hache sur mon épaule, je craignais que mon compagnon n'essayât de me tuer.

» Cependant je m'assis, ayant soin de tenir la hache hors de la portée de Macavoy. Je me méprenais sur ses intentions. Quand nous fûmes assis : — Nous devrions bien, me dit-il, tuer ce Fagan, qui pourra nous dénoncer un jour. Je combattis vivement cette idée, et répondis du dévouement de Fagan auquel j'aurais confié ma vie sans hésiter. Après un assez long débat, nous revînmes à notre feu. Fagan, étendu nonchalamment, se chauffait.

» — Eh bien ! dit-il en levant les yeux sur nous, avez-vous dressé quelques pièges ? — Ce ne sont pas les pièges qui manquent ici, répliquai-je, ni même le gibier. Je m'assis à la droite de Fagan, Macavoy se plaça à la mienne. Je voulais faire part à mon jeune compagnon de ce qui s'était passé ; mais le voisinage de Macavoy me forçait d'être discret. Bientôt assoupi par la chaleur du feu, je m'étendis sur le sol. Je m'endormais à peine, quand tout-à-coup je fus réveillé par un cri d'effroi. Je me lève, et je vois Fagan la tête fendue et rejetant des flots de sang ; Macavoy pressait de son genou la poitrine du jeune homme, et tenait la hache levée sur sa tête. — Misérable ! m'écriai-je, qu'as-tu fait ? — Nous voici sauvés tous deux ! et à ces mots il asséna un second coup à sa victime. Fagan poussa un gémissement étouffé, et expira.

» Je n'avais pas à récriminer ; j'aidai donc Macavoy à dépouiller le cadavre de Fagan et à le faire rôtir. A tout événement, nous fîmes rôtir le corps entier : nous y trouvions le double avantage de le rendre plus léger et plus facile à cacher. Après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes dans le voisinage de Macquis. Deux jours auparavant nous avions entendu le bruit d'une meute poursuivant un kangarou, c'étaient des chiens sauvages. Nous primes le kangarou, qui nous débarrassa des restes de Fagan. C'est ainsi que nous arrivâmes aux marais de Macquis, seuls dépositaires des secrets de notre voyage. »

Bulletin Judiciaire.

JURIDICTION CRIMINELLE.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON.

Audience du 9 septembre.

On avait annoncé que les férandiniers, par suite d'une querelle de compagnonnage, avaient presque tué un nommé Serrière, teinturier. Trois férandiniers, arrêtés depuis vingt-deux jours, comparaissaient aujourd'hui pour répondre de cet acte. Des débats il est résulté que le blessé n'a reçu que des contusions assez légères, que ce blessé n'est pas teinturier et que le compagnonnage était en dehors de la querelle ; il a été démontré que les trois prévenus étaient sans reproche, et M. l'avocat du roi s'est empressé de se désister de toutes poursuites. Trois férandiniers ont cependant subi vingt-deux jours d'une injuste détention pour un délit que leurs lois leur défendent expressément, car les férandiniers posent le principe de l'égalité entre tous les compagnonnages ; ils n'ont donc jamais engagé des querelles pour de misérables questions de prééminence.

Pour nous en convaincre, rappelons leur origine et quelques-uns de leurs actes.

En 1829, la fabrique lyonnaise ressentait déjà les atteintes de la détresse sous laquelle elle est maintenant écrasée. Tous ceux dont l'esprit inquiet interrogeait l'avenir et prévoyait de grands maux, songèrent à préparer par avance d'efficaces remèdes. Deux associations furent créées : l'une des mutuellistes, l'autre des férandiniers. Toutes deux avaient pour but principal de mettre en commun quelques économies pour les temps difficiles. Les mutuellistes avaient aussi le but d'obtenir pour

tous un juste salaire et d'amener tous les négociants à donner aux façons un prix déjà payé par quelques fabricants désireux sans doute d'augmenter leur fortune, mais seulement par d'honorables moyens.

L'autorité fit poursuivre ces deux associations. Les mutuellistes furent dissous. Les férandiniers, grâce aux tracasseries sent à personne et s'aident mutuellement.

Combien l'autorité a été mal inspirée et à peu compris les besoins d'une population laborieuse en poursuivant les mutuellistes et les férandiniers ! Ne sait-elle pas qu'avec l'association il y a plus de moralité, qu'il y a une économie forcée, et que, dans les temps difficiles, l'association prend soin de ceux de ses membres qui souffrent ? L'expérience est là pour le démontrer. Pendant notre dernier hiver qui a vu tant de souffrances, combien de chefs d'atelier réduits à implorer la pitié publique qui eussent été soutenus par les mutuellistes ! Les férandiniers avaient essuyé vécus aux jugements correctionnels, et pas un d'entr'eux n'a été soutenu par les mutuellistes ! Les férandiniers avaient sur-tendu la main, pas un seul n'a souffert. Le compagnonnage avait ses économies ; elles ont suffi aux besoins de tous.

Au lieu de poursuivre, de persécuter d'aussi utiles, d'aussi nobles associations, il faudrait les encourager ; elles moralisent les hommes, elles les défendent contre la misère qui abrute l'intelligence aussi bien qu'elle use le corps. Sans doute que certaines associations sont coupables ; sans doute qu'elles sont abusives lorsqu'elles se passionnent et se fanatisent pour un signe, pour un ruban, et lorsque, pour s'en réserver l'exclusive possession, elles se livrent à des violences contre d'autres associations. Mais un pareil reproche ne peut être adressé aux férandiniers. Ils comprennent tout l'odieux des luttes de compagnonnage ; ils n'y prendront jamais part. Leur première loi est d'aimer les compagnons comme des frères et de remplir envers eux tous les devoirs de la fraternité, d'aider tous les travailleurs sans s'enquérir s'ils appartiennent à tel compagnonnage plutôt qu'à tel autre.

Cette loi n'a pas été pour eux une loi morte : ils en ont fait une intelligente et large application. Ils ont provoqué plusieurs réunions des représentants de tous les compagnonnages, et n'ont rien négligé pour rappeler l'harmonie entre tous et mettre enfin un terme à de funestes rivalités et aux déplorables luttes qu'elles enfantent.

C'est ainsi que tous les hommes éclairés, les hommes de progrès comprennent le compagnonnage ; c'est ainsi que le comprennent les férandiniers. Qu'ils répandent de pareilles idées, qu'ils les fassent adopter par les autres compagnonnages, et l'union et l'égalité régneront entre tous les travailleurs, et les hommes de loisir, qui se prétendent les seuls aptes à prendre part aux affaires publiques, comprendront alors qu'ils peuvent en être écartés ; car le peuple uni et fort conquerra nécessairement ses droits politiques, et il n'en usera que pour appeler à l'administration publique des hommes qui, sortis de son sein, comprendront tous ses besoins et sauront se dévouer pour les satisfaire.

Extérieur.

ESPAGNE. — Oraa est parti de Daroca, le 1^{er} septembre, à deux heures de l'après-midi, avec son armée, pour aller passer la nuit à Baguena et Burbaguena. Espartero est entré à Daroca le même jour, à trois heures de l'après-midi, avec onze bataillons et 500 chevaux. Toutes les troupes sont en mouvement contre le prétendant qui s'est dirigé vers la plaine de Visiado, avec toutes ses forces, après avoir couché à Calamocho.

MADRID, 2 septembre. (Correspondance particulière.) — Le parti Arguells est fort actif ; il a pour lui la majorité des cortès, l'ambassadeur d'Angleterre, les quatre premiers bataillons de la garde nationale, et presque tout le personnel du ministère des finances.

On procède à Madrid, comme à Barcelone et dans d'autres villes, à la réélection des officiers de la garde nationale. Mendizabal espérait être élu capitaine dans sa compagnie ; il a échoué. Les démocrates les plus avancés sont élus presque partout.

Seoane est très-souffrant. Toutes les personnes marquantes du parti modéré quittent Madrid ou se cachent.

— On disait aujourd'hui, dit le Phare de Bayonne du 7, que le général Rodil, à Ciudad-Rodrigo, et le général Ulibarri, en Navarre, avaient été massacrés par la soldatesque à la suite d'émeutes. Au départ du courrier, ces bruits ne se sont pas confirmés.

— On écrit de Logrono, 2 septembre, que trois pelotons de lanciers polonais sont sortis de Logrono pour rejoindre l'escadron du capitaine Pzylusky qui forme l'avant-garde d'Espartero.

Don Carlos, informé de la marche d'Espartero, se retire de nouveau derrière les lignes fortifiées de Cantavieja, où on a rassemblé des provisions considérables.

Variétés.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

UN GROGNARD.

(Esquisse biographique.)

Jean Alboise fut un de ces hommes que la France républicaine et impériale peut opposer avec orgueil aux plus belles figures des temps héroïques, et proposer à l'éternelle admiration de l'avenir.

En 1792, lorsque l'appel aux armes déterminait vers la frontière la sublime élan de la jeunesse française, Alboise s'enrôla dans le 1^{er} bataillon des volontaires de Seine-et-Oise, qui fut dirigé sur l'armée de Sambre-et-Meuse. Là, bien que le volontaire n'eût encore que 16 ans, il se distingua tout d'abord par sa bravoure. Ce fut surtout à l'affaire de Neuviéd. Le commandant de son bataillon ayant fait un appel au courage de ses jeunes soldats à propos d'une batterie ennemie dont le feu continu gênait les mouvements de la demi-brigade, et qu'il était important d'enlever, Alboise se présenta le premier et offrit de diriger ce bataillon de main. Après avoir reçu de son commandant des instructions quelque peu ambiguës, Alboise, qui ne les a pas bien comprises, se recueillit un instant, puis, après un moment de réflexion :

« Mais où diable nous envoies-tu, citoyen commandant ? demande-t-il.

— Eh parbleu ! ne le vois-tu pas ? à la mort !... — A la mort !... Eh bien ! à la bonne heure !... mais il faut donc le dire tout de suite. Suffit ! assez causé ! Et se retourna vers sa petite troupe : « Allons, vous autres ! s'écria-t-il, pas de charge, en avant, marche ! Faites comme moi, et vive la nation ! »

Une demi-heure après, Alboise s'était rendu maître de

terrie prussienne; mais les trois quarts des siens étaient

1796, Alboise faisait partie de cette héroïque armée d'I-
dont Schérer venait de remettre le commandement en
au général Bonaparte, et ce fut en qualité de simple gre-
dans la 65^e demi-brigade qu'il prit part à toutes les af-
qui signalèrent cette magnifique campagne. Mais il faut le
qui signalèrent cette magnifique campagne. Mais il faut le
Alboise était un brave soldat, c'était aussi le pessimiste
original de l'armée. C'était à lui peut-être que les vieux
de l'Empire durent, dans la suite, l'épithète de *gros*
laquelle toutefois ne leur fut donnée d'une manière
qu'à l'époque où Napoléon était à l'île d'Elbe. Bon
elle qu'à l'époque où Napoléon était à l'île d'Elbe. Bon
camarade dévoué, excellent soldat, Alboise n'avait d'autre
de celui de raisonner et de ne paraître jamais content.
tout, se plaignait de tout, en tout temps, en tout
tout propos. Pendant les vingt années qu'il passa au ser-
n'entendit presque jamais une parole approbative sor-
de sa bouche; presque jamais son visage ne fut déridé par
le moindre signe de satisfaction. En garnison il se plaignait du
en campagne il se plaignait de la fatigue. Lorsque son
bien garni, il le trouvait trop lourd; lorsqu'il devenait
il se plaignait de ne pouvoir le remplir. Cette humeur
qu'il faisait dire à ses camarades que dans le régiment
Alboise serait infailliblement devenu colonel.
le monde ne l'en estimait pas moins, et ses officiers lui
montrèrent ses travers en considération d'une foule de pré-
qualités, et notamment d'une noblesse de caractère
qui allait quelquefois jusqu'au sublime. Pour don-
de son désintéressement et de sa modestie, il suf-
qu'il refusa constamment les grades auxquels il
droit, en disant: « C'est déjà beaucoup pour moi que de
obéir; que serait-ce donc s'il me fallait savoir comman-
de ne fut qu'après seize années de services effectifs qu'il
à accepter les galons de caporal; encore son accepta-
elle, comme nous le verrons, à une circonstance toute
biographie par ordre

logique.
au mois de mai 1796, quelques jours avant l'affaire de
Napoléon, visitant des postes avancés, se plaignait des
fusillades qu'il avait entendues. « Il ne faut pas, di-
ser sa poudre à tirer sur des buissons. » Une douzaine
sifflaient à ses oreilles. Un grenadier s'élança et lui fit un
de son corps. Le général en chef demandant brusque-
le soldat: « Que fais-tu là? Pourquoi as-tu quitté ton

« Entends que vous me donniez la permission d'aller déni-
ques-uns de ces corbeaux tyroliens qui se sont perchés
sur les buissons là-bas.
« Est-ce que tu l'imagine qu'ils sont restés là à l'attendre?
« Retourne à ton poste.

« Mon général, les autres sont dans le ravin comme hier.
« Raison de plus, ils te tueraient.
« Ouitch!... ça leur est défendu; ils sont trop maladroits!
« Ils savaient viser juste, ils nous auraient déjà descendus tous
deux; moi d'abord, vous après.
« Tu ne manquerais donc pas leur chef?
« Dites un mot, je l'éclipse.
« Allons, puisque tu le veux, va!... mais ne t'y fie pas!
« Le soldat partit en sifflant le refrain de la Marseillaise.
C'était Alboise.

« Au bout d'une demi-heure, comme on le croyait mort, parce
qu'on avait entendu un grand nombre de coups de feu du côté
où il s'était dirigé, il reparut. Il n'avait perdu que son chapeau.
« C'est fait dit-il au général en chef. Je vous avais bien dit
qu'ils ne savaient pas viser. Maintenant ils n'ont plus qu'à enter-
leur officier de kinslericks.

« Merci, dit Napoléon, je me souviendrai de toi.
« C'est toujours ça, reprit le grenadier; mais il ne faut pas
traîner la tête pour si peu de chose. »

Alboise suivit Napoléon en Egypte; mais il ne revit son gé-
néral face à face qu'après le dernier siège de Saint-Jean-d'Acre.
Quand ayant reçu à cette affaire une effroyable blessure à la
tête, Alboise persistait à se tenir dans les rangs, parce qu'à la
fin de la journée le général en chef devait passer la revue de sa
brigade qui s'était brillamment distinguée à cette affaire.
Alboise était doué d'une mémoire prodigieuse, et
appelait parfaitement la figure, le nom et les actions de
de ses soldats. Quand il vint à passer devant Alboise, il
arrêta un moment, comme pour rapprocher quelques idées

« Je le reconnais à présent, lui dit-il; je t'ai vu à Lodi,
tu tirais nos postes avancés. Tu es un brave; mais,
mon pauvre garçon, il paraît que les Turcs sont moins mal-
adroits que les Tyroliens: ils t'ont fait là une bien mauvaise
blessure.

« C'est vrai! dans ce maudit pays de sauterelles et de ma-
chonchis, il y a fait chaud pour moi de toutes les façons;
c'est encore pour vous, je n'en ai point de regret.
« Ah ça! comment l'appelles-tu donc? et de quel pays es-
tu? »

« Je m'appelle Alboise; je suis de Pontoise, département de
Seine-et-Oise.

« En suis bien OISE, reprit Napoléon en riant et en imi-
tant la prononciation du soldat. Et si je te donnais un fusil d'hon-
neur, qu'est-ce que tu me dirais?
« Je vous dirais merci, comme vous à Lodi; vous vous le
méritez! »

« Oui, oui, mais guéris-toi d'abord; j'y penserai.
« A votre aise, quand vous aurez un petit moment de libre. »
Malheureusement la blessure d'Alboise fut longue à se cicat-
riser complètement; Napoléon revint à Paris, et le brave sol-
dat fut oublié. Il y a toute apparence qu'il eut plus de mé-
rite, bien qu'il n'en dit mot à personne. A son retour en
France, après Marengo, son ancien général étant déjà premier
consul, lorsqu'il fut question de décider si Napoléon serait pro-
clamé non consul à vie, Alboise ne laissa pas échapper l'oc-
casion qui lui était offerte de manifester hardiment son opinion.
L'appointement du scrutin fut publié par le sénat le 15 août
1802. Sur 3,577,259 votants, 3,576,285 avaient voté pour, et 974
contre; et, chose incroyable, presque tous les votes négatifs
avaient été donnés dans l'armée.

« Un régiment de ligne, un grenadier osa signer non en
présence de ses camarades sur le registre où chaque soldat émettait
son vote. (Ceux qui ne savaient pas écrire devaient apposer une
croix pour la négative ou une croix pour l'affirmative.)
L'opposition unique causa un grand scandale. Le colonel du
régiment, craignant qu'on ne le rendit responsable du mauvais
exemple que telle insubordination pouvait produire sur l'esprit
des autres, encore imbue des principes républicains, fit venir
le grenadier mal pensant. Il lui adressa d'abord des
reproches sur sa belle tenue, persuadé que par la douceur
il réussirait à le ramener à la raison; mais voyant que ce
n'était rien à faire, il lui dit en relevant sa moustache:
« Comment! c'est toi, Alboise! toi qui as l'honneur d'être
le premier dans la première du deuxième! toi qui as fait les
travaux d'Italie, qui as été en Egypte! c'est toi qui ne veux

pas que ton ancien général soit ton chef!... Tu déshonores ta
général!... Est-ce que j'ai signé non, moi!... et cependant je
n'ai pas eu l'honneur d'aller aux Pyramides!

« Les Pyramides! les Pyramides! répond Alboise, que ce
discours commençait à impatienter; qu'est-ce que ça prouve,
les Pyramides? Vous avez signé oui; mon colonel: c'est bien,
vous en aviez le droit: je ne suis pas là pour vous contredire;
mais, moi, c'est différent.

« Eh! par quelle raison, grenadier Alboise?
« Par la raison que si je me suis battu pendant dix ans pour
qu'il n'y ait pas de rois en France, ce n'est pas non plus pour
qu'il y ait à leur place des premiers consuls à vie. C'est aussi
mon idée. Et puis vous avez dit que les volontés étaient libres.
Et puis voilà.

« C'est-à-dire... ce n'est pas moi, c'est le sénat... Mais sais-
tu bien que lorsque le citoyen premier consul saura cela, il est
capable de te faire mettre à la salle de police pour le restant de
tes jours.

« Rien du tout! Cela lui sera bien égal! Il sait d'ailleurs que
je n'ai pas peur. Ce que vous me dites là; mon colonel, c'est
bon pour vous ou les habits brodés qui ont peur de leurs grades.
Moi, je ne crains pas de perdre le mien. Je le lui dirais à lui-
même, au citoyen premier consul; je ne suis pas comme lui,
moi, j'ai de la mémoire. Lorsque je promets quelque chose à
quelqu'un, je tiens à ma promesse. »

« On voit qu'Alboise avait été piqué au vif de l'oubli de Napo-
léon relativement au fusil d'honneur qu'il lui avait promis en
Egypte et qu'il ne lui avait pas remis.

« Le premier consul apprit bientôt que dans un régiment de
ligne un grenadier avait donné un vote négatif. Il demanda son
nom. « Alboise? » s'écria-t-il en portant la main à son front;
ah! oui, Alboise, de Pontoise, ajoute-t-il en souriant, dé-
partement de Seine-et-Oise; je le connais de longue date. On
lui dira de ma part que j'ai donné l'ordre de le faire passer
dans la garde consulaire. Dans ma garde, reprit-il, en appuyant
sur ces mots. »

Plus tard, la vieille garde impériale ayant été formée avec le
noyau de la garde consulaire, Alboise s'y trouva incorporé dès
l'origine. De ce moment, sa manie de *grogner* à tout propos ne
fit que croître jusqu'au jour de sa mort, qui fut peut-être la
première circonstance de sa vie dont il parut satisfait.

« On sait que la nuit qui précéda la bataille d'Austerlitz, l'em-
pereur, voulant juger de l'effet qu'avait produit sur ses soldats
la proclamation qu'il leur avait fait lire le matin, parcourut à
pied et incognito tous leurs bivouacs. Arrivé à l'un de ceux
occupés par la garde, un grenadier qui nettoyait la batterie de
son fusil, l'ayant reconnu, lui jeta ces paroles sans cesser son
travail, sans avoir l'air de le remarquer:

« Ah! guerrier! tu veux de la gloire! eh bien, sois tranquille,
va, on t'en flanquera demain matin de cette gloire! un peu de
patience, on t'en flanquera! »

C'était Alboise.
Dès le commencement de l'action, un bataillon du 4^e de ligne
ayant été enfoncé par les cuirassiers de la garde impériale
russe: « Bessière! Bessière! cria l'empereur en passant au grand
galop devant les grenadiers à cheval de sa garde, tes invincibles
à la droite de ce bataillon! » Un instant après, les deux gardes
impériales s'étant trouvées en présence, cavaliers, artillerie,
étendards russes, tout resta au pouvoir de Bessière. La vieille
garde à pied vit ces exploits et murmura. Deux fois elle de-
manda à grands cris à se porter en avant, mais l'empereur la
maintint au repos. Ses grenadiers le maudissaient alors. « Il
n'y aura donc rien pour nous aujourd'hui? » s'écria l'un d'eux
qui se dépitait plus que les autres de rester ainsi inactif. C'é-
tait encore Alboise. Napoléon fit un signe de la main, et se
retournant du côté d'Alboise, dont la voix lui est parfaitement
connue: « Silence! lui dit-il, tu es trop gourmand. »

Le lendemain, en passant la revue de sa garde, il s'arrêta de-
vant lui:
« Ne t'ai-je pas donné une arme d'honneur en Egypte? lui
demanda-t-il.

« Oh! donné! donné! c'est-à-dire que vous me l'aviez pro-
mise. Mais il paraît que dans ce temps-là la fabrique allait peu,
car je ne l'ai jamais reçue. Au surplus, puisque vous vous en
souvenez, ça suffit; je n'ai plus de rancune.

« Et tu fais bien, car tu sais que maintenant nous sommes
gens de revue.
« Et de parole, ajouta Alboise. »

Vint le jour de la distribution des croix. Alboise n'avait reçu
aucune lettre d'avis. Dieu sait s'il était de mauvaise humeur!
« Aux noms des braves que vous venez d'appeler, dit l'empe-
reur, en élevant la voix, à l'officier supérieur qui remplissait
les fonctions de secrétaire de la chancellerie, ajoutez sur votre
liste celui d'un de mes vieux braves, Jean Alboise!

« Présent!... s'écria aussitôt une voix de stentor qui sort des
rangs; présent! présent!

« Approche. Tu vois que j'ai de la mémoire et que je suis de
parole. Tiens, voilà ce que je te devais. Continue à servir
d'exemple à nos jeunes conscrits; il serait à désirer qu'ils te
ressemblent tous.

« Pas dégoûté! » murmura tout bas Alboise, tandis que Napo-
léon détachait sa croix et la présentait au grenadier qui, la
recevant d'une main, de l'autre fit le salut militaire et retourna
tranquillement à son rang au bruit des acclamations unanimes
de ses camarades.

Lors de l'entrevue de Napoléon avec Alexandre à Erfurth, au
mois de septembre 1808, au milieu de l'affluence de rois, de
princes et de grands personnages de toute sorte qui les entou-
raient, les deux empereurs aimaient à s'isoler de cette foule
de crétiens dorés, et à passer ensemble des journées entières
dans la plus parfaite intimité. Un matin que Napoléon sortait
à pied de son palais, accompagné d'Alexandre sous le bras du-
quel il avait amicalement passé le sien, il s'arrêta devant le
grenadier qui, posé en faction au bas de l'escalier, lui présen-
tait les armes. C'était Alboise. Napoléon le regarda un moment
en secouant la tête d'un air d'orgueil, et faisant remarquer à
Alexandre ce soldat dont le visage est orné d'une cicatrice qui
part du front et descend jusqu'au milieu de la joue.

« Que pensez-vous, mon frère, lui dit-il, de soldats qui sur-
vivent à de pareilles blessures?
« Et vous, mon frère, répond Alexandre, que pensez-vous
des soldats qui les font?

« Ils sont morts, ceux-là!... murmura Alboise d'une voix
grave, sans rien perdre de son immobilité. »

Nous ne pensons pas qu'il y ait dans Corneille de plus subli-
me dialogue.

Alexandre, dont la belle réponse avait un moment embar-
rassé Napoléon, se tourna alors vers ce dernier en disant avec
courtoisie:

« Mon frère, ici comme ailleurs, la victoire vous reste.
« Mon frère, c'est qu'ici comme ailleurs mes grognards ont
donné. »

Et Napoléon s'éloigna en faisant un geste de remerciement à
Alboise qui ne détourna même pas les yeux.

C'est à peu près à cette même époque qu'il faut reporter un
mot très-connu, mais que sa vulgarité ne doit pas nous empê-

cher de reproduire ici. Je ne sache pas qu'en matière d'histoire
il soit, je ne dirai pas possible, mais permis de rien inventer.
Il suffit au narrateur d'apporter à l'ensemble des faits déjà re-
latés sa quote-part de faits ignorés ou du moins tels aux yeux du
grand nombre, et de coordonner le tout dans un cadre qui lui
appartienne. Là se borne sa tâche, et peut-être n'avons-nous
point trop mal rempli la nôtre, si nous devons en croire l'em-
pressement qu'une grande quantité de nos confrères de Paris
et des départements mettent à recueillir ces narrations dont la
forme, sans doute, n'offre pas un immense attrait, car elle
nous appartient, mais dont le fond conservera toujours un im-
mense intérêt, car ce fond appartient à l'histoire de notre
révolution. C'est pour ainsi dire la petite monnaie d'une épo-
que qui sera éternellement grande parmi les plus grandes.

Telle est la réponse que nous devons à quelques personnes
et notamment à l'un de nos plus intimes amis, dont l'intime
amitié nous a reproché dernièrement avec aigreur, comme cela
se fait entre intimes amis littéraires, de ne pas inventer assez
en matière d'histoire, et de reproduire quelquefois des faits
déjà produits par nous ailleurs, dans un cadre différent. Nous
avouons volontiers que certains écrivains ont beaucoup plus
d'imagination que nous; mais nous aimons mieux, en matière
historique comme en toute autre matière, répéter quelquefois ce
que nous avons déjà pu dire ailleurs, que de dire maintenant,
pour plus de variété, tout le contraire de ce que nous avons
dit jadis. Mais revenons.

A quelque temps de là, se promenant seul et à pied dans le
quartier de sa garde, l'empereur aperçoit Alboise assis tran-
quillement sur une pierre, non loin d'un magasin à fourrages,
et battant le briquet pour allumer une pipe qu'il tient à la bou-
che. L'empereur se dirige de ce côté. Alboise se lève, mais
continue de battre le briquet:

« Pardon, mon empereur, lui dit-il, mais c'est le diable
pour faire prendre l'amadou; il fait tant de vent!... Vous per-
mettez, n'est-ce pas?

« Eh! mais jusqu'à un certain point. Ne crains-tu pas de
mettre le feu à ce magasin de paille? Ce serait mal travailler
pour le roi de Prusse que de lui brûler ses villes.

« Ah! bah! le roi de Prusse! répond dédaigneusement Al-
boise; encore une majesté bien ficelée! un drôle de royaume!
Mais qu'il se rassure; si on lui brûle sa Prusse, eh bien! on la
lui paiera! »

Pendant ce temps, Napoléon examine le grenadier qui, frap-
pant plus vite et plus fort sur sa pierre, n'en fait cependant
jaillir aucune étincelle; et il ajoute:

« Je te dois quelque chose, Alboise.
« A moi, mon empereur?... crois pas!... Vous m'avez donné
votre croix; il y a deux ans, à cause de cette balafre que j'ai
reçue il y a en huit. C'est moi qui vous dois du retour. Mais on
s'acquittera!

« Ce n'est pas pour la balafre, c'est vieux cela; c'est pour
ce que tu as dit dernièrement à l'empereur Alexandre, lorsque
tu faisais faction.

« Je n'ai pas fait de sottises à cet empereur. Pourquoi a-t-il
eu l'air de vouloir mécaniser la garde!... Est-ce que par hasard
il se serait plaint de moi à mes chefs?

« Non, assurément, reprit Napoléon, puisque je veux te
récompenser.

« Il n'y a pas de quoi! Et puis je n'ai besoin de rien. Cepen-
dant, si vous voulez me faire une politesse, histoire de dire:
Tiens, voilà! eh bien! à la première garde montante dites-moi
bonjour, comme vous me l'avez dit l'autre fois.

« Eh bien! bonjour mon brave, et touche là! Et l'empereur
lui tendit cordialement la main. »

A ce geste de Napoléon, la vue du vieux soldat se trouble;
de grosses larmes coulent de ses yeux: c'est peut-être le seul
mouvement de sensibilité extérieure qu'il ait eu en sa vie. D'une
main retirant précipitamment la pipe qu'il avait conservée à sa
bouche, il la jette et la brise sous son pied; tandis que de l'au-
tre main il saisit celle que lui présente l'empereur, et la ser-
vant de façon à lui briser les os, il lui d'une voix entrecoupée:

« Oh! toujours, mon empereur!... à la vie! à la mort!... Jean
Alboise ne vous dit que cela... »

« Oui, je te crois, répond Napoléon en essayant de retirer
sa main qui est prise comme dans un étau; entre nous, comme
tu le dis, c'est à la vie! à la mort! Adieu! »

L'année suivante, Alboise était à Schönbrunn, car il ne quitta
pas d'un instant les drapeaux. Après la parade, qui avait lieu
chaque jour à onze heures dans la cour du château, l'empereur
donnait volontiers audience aux soldats qui avaient quelques
droits à faire valoir ou quelque grâce à demander. Un grenadier
sort des rangs et vient à lui.

« Ah! ah! c'est aujourd'hui ton tour, mon vieux Alboise!
Que me veux-tu? parle.

« Sire, il m'est arrivé un grand malheur.
« Une injustice qu'on t'a faite? un passe-droit? Tu viens ré-
clamer, n'est-ce pas?

« C'est pas ça. J'ai une bonne femme de mère qui vivait
chouillettement du produit de la moitié de ma croix, que je lui ai
abandonné, et d'une espèce de baraque qu'elle appelait sa mai-
son. Le feu a pris à la baraque. Absente maintenant. Comme il
ne lui reste plus que soixante-deux ans et des yeux pour pleu-
rer, j'ai trouvé que ce n'était pas assez pour vivre, et alors je
viens... »

« Tu viens me demander une pension pour elle, interrompit
l'empereur qui n'aimait pas les longues digressions; c'est juste:
la mère d'un brave comme toi doit compter sur moi. J'écrirai
ce soir au ministre de la guerre. Es-tu content?

« Non, sire!
« Diable! tu es bien difficile! Que veux-tu donc que je te
donne? un bon sur le payeur de la garde?

« Sire, ce n'est pas encore ça. Non pas que je trouve votre
signature mauvaise; mais le temps que le trésorier et toute la
boutique mettront à enregistrer, timbrer et *pataraffer* votre
bon, la vieille bonne femme aura descendu sa dernière garde.
Tenez, mon empereur, je ne vais pas par quatre chemins: je
viens vous emprunter de l'argent de la main à la main. Et
pour que vous ne croyiez pas que c'est une *carotte de longueur*
que je veux vous tirer, comme les chapeaux à plumes et les
bottes à glands d'or, voici mon brevet de décoré, mon livret:
vous toucherez mon prêt, le reste de ma croix; le quartier-
maître du régiment vous comptera tout cela à chaque trimestre.
Il n'osera pas vous faire la queue, j'en réponds!

« Garde tout cela. Entre deux vieilles connaissances comme
nous la parole suffit, tu le sais bien. Tiens voilà une cartouche
pour ta mère (c'était un rouleau de mille fr.); tu m'en rendras
une pareille quand tu seras colonel.

« Oh! oh! un moment! interrompit le vieux grenadier avant
de tendre la main. J'accepte, mais à une condition: c'est que
ça ne vous gêne pas, car autrement... »

« Allons, prends, prends!
« Merci, mon empereur! Mais en ce cas, vous direz à mon
colonel que je consens maintenant à être nommé caporal, non
pas par ambition, mais seulement pour avancer un peu l'épo-
que du remboursement. »

Le lendemain, Alboise reçut les sardines de caporal, sans paraître plus satisfait que de coutume.

Ce fut surtout pendant la campagne de Russie que son humeur maugréante se développa tout entière. Ces longues marches à travers un pays incendié et désert étaient pour lui un texte inépuisable de plaintes : « Je vous demande un peu, disait-il sans cesse, ce que nous allons faire dans un pays de purs sauvages, où on fait une demi-douzaine d'étapes sans trouver seulement une pomme de terre ! Encore si on pouvait de temps en temps se repasser quelques coups de fusil, en manière de nations civilisées !... Mais pas moyen de causer avec ces mangeurs de chandelles ! C'est dégoûtant ! Quant à moi, j'aimerais presque autant la paix qu'une guerre comme ça. »

Mais ce fut bien autre chose encore lorsqu'après l'incendie de Moscou, Alboise commença cette désastreuse retraite, errant sans vivres, sans vêtements, sans munitions, sous un ciel de neige, sur un sol parsemé de cadavres. Plus de discipline. Tous les rangs étaient confondus. La grande armée n'était plus qu'un ramas d'hommes allant instinctivement du nord au midi. La présence de Napoléon à pied au milieu de ses soldats, souffrant comme eux des mêmes besoins, des mêmes privations, pouvait seule étouffer les murmures. Un jour, parcourant les rangs épars de la vieille garde, dont les débris marchaient avec ceux de l'état-major-général, Napoléon reconnut le vieux caporal, quoique sa coiffure se composât pour le moment d'un sac à avoine qui lui cachait la moitié du visage.

« Ah ! mon pauvre Alboise, lui dit-il en secouant la tête, tu es toujours le même. Je suis content de toi. »

— Ma foi ! il n'y a pas de mal que vous soyez content, murmura Alboise, car il y en a diablement qui ne le sont guère. » L'empereur n'eut pas l'air de comprendre et reprit :

« Je le serais encore bien davantage si j'étais certain, à mon arrivée en France, d'y trouver cent mille hommes comme toi. »

— Flatteur ! murmura Alboise entre ses dents.

La dernière fois qu'ils se rencontrèrent, ce fut un jour de malheur : on passait la Bérésina.

« Te voilà maintenant pontonnier, lui dit l'empereur ; tu ne manques jamais les bonnes occasions ! »

— Partout où vous êtes, je sais qu'on attrape toujours quelque chose. Présent !

— Te rappelles-tu le jour où nous nous vîmes pour la première fois ? interrompit Napoléon, essayant ainsi de détourner la conversation.

— Oui ! c'était en Italie, un jour qu'il faisait chaud ; mais la température a crânement changé.

— Comment ! est-ce que tu aurais froid ?

— Moi ! froid !... allons donc ! je ne le sens pas ; et il y a de bonnes raisons pour ça, ajouta-t-il en portant la main à son visage, couvert d'un large emplâtre : pas plus de nez que sur la main ; mais c'est égal, quand je vous vois ça me réchauffe. »

Lorsque le tour d'Alboise fut venu de passer le pont, entraîné par la foule qui se ruait comme une avalanche, il fut précipité dans le fleuve. Malgré les énormes glaçons qui menaçaient à chaque instant de le broyer dans leur choc, il arriva un des premiers sur la rive opposée, que le canon des Russes balayait déjà. A peine avait-il fait quelques pas qu'il roula sur la neige, un boulet venait de lui fracasser les deux jambes. Un de ses camarades s'approcha pour le secourir.

« Marche, marche, lui dit-il d'une voix éteinte ! il va t'en arriver autant. »

— Caporal Alboise, je ne veux pas vous abandonner.

— Va ton train. Je suis plus heureux que vous autres, dans un moment je n'aurai plus froid ! »

Puis, faisant un dernier effort, l'héroïque soldat se traîna sur les mains jusqu'au bord d'un fossé où la neige s'était amoncelée ; ce fut sur ce lit de glace qu'il s'étendit comme pour mourir plus doucement. Il arracha sa croix, celle que Napoléon lui avait donnée à Austerlitz, et après l'avoir portée plusieurs fois à ses lèvres, il la brisa entre ses dents et en avala les morceaux pour qu'elle ne tombât pas entre les mains des Cosaques ; après quoi il bégaya un dernier *Vive l'empereur !* suivi d'une imprécation contre les Russes et mourut.

Et lorsque cette nouvelle lui parvint, Napoléon essaya une grosse larme qui coulait sur sa joue, et secouant tristement la tête, il dit : « On remplace des généraux, mais non de tels soldats. »

UN PAGE DU PALAIS IMPÉRIAL.

On écrit de Nérac :

« Le comte de Boissy, neveu du marquis d'Aligre, et les marquis de Cornulier et de Monti, héritiers des princes de Rohan et de la maison de Bouillon, viennent de former une vaste association pour mettre en valeur les terres de l'ancien duché d'Albret, qui forment plus d'un sixième de notre arrondissement. Les 36 arpents qu'ils vont mettre en culture réglée, et dont une portion est déjà boisée, vont donner de la vie aux rives de la Gelise et de la Baise, et propager chez nous les bonnes

» méthodes pour les semis et les exploitations de pins maritimes, » déjà si heureusement entreprises par M. le marquis de Lusi- » gnan, notre député. »

Voici le moment de rappeler aux familles de notre département, qui désirent donner à leur enfants une éducation solide, l'établissement que nous leur avons signalé plusieurs fois, l'institution dirigée à Paris par M. Guyet de Fernex. Cette maison est une de celles qui se distinguent chaque année par les plus brillants succès dans les concours. M. Guyet de Fernex, ancien professeur de rhétorique au collège Louis-le-Grand, a exercé pendant quinze ans, les plus hautes fonctions de l'enseignement public, et il compte onze de ses anciens élèves parmi les professeurs des collèges royaux de Paris.

Cette institution réunit aux études classiques ordinaires un système complet de cours, tant pour les préparations aux écoles militaires, que pour l'enseignement commercial et les carrières industrielles.

Ce que nous avons dit du *Topique coporistique* de M. Suissac de Paris se confirme chaque jour par les nombreux témoignages d'approbation que nous recevons des personnes qui en ont fait usage pour la guérison des cors aux pieds.

(Voir aux Annonces.)

GRAND-THÉÂTRE.

Mardi 12 septembre 1837. — Clôture des représentations de *Mlle Falcon*. — Les HUGUENOTS, grand-opéra. — On commencera à six heures 1/2.

GYMNASE-LYONNAIS.

Mercredi 15 septembre 1837. — Première représentation de *Mme Albert*. — 1^o LÉONTINE, vaud. — 2^o LA FIANCÉE DU FLEUVE, vaud. — On commencera à six heures 1/2.

Bourse de Paris du 9 septembre 1837.

Cinq pour cent	108 40	108 45	108 55	108 45
— fin courant	108 45	108 50	108 45	108 50

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 42.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(3205) Le jeudi quatorze du courant, à dix heures du matin, sur la place Croix-Paquet de cette ville, il sera procédé à la vente d'objets saisis, consistant en commode, garde-robe, tables, chaises, buffet, etc. ENGLER.

(3204) Le vendredi quinze du courant, à dix heures du matin, sur la place du marché à Vaise, il sera procédé à la vente d'objets saisis, consistant en banques, balances, rayons, tiroirs, tonneaux, et quelques marchandises en épicerie. ENGLER.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(3200) A VENDRE. — Une propriété située sur la commune de Ville-Moirieu, au hameau de Bhié, près Crémieu, de la contenance de 50 journaux, de 600 toises de terre, de beaux bâtiments d'exploitation, de prés, vergers et terre labourable. Il sera accordé de grandes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Claude Latreille, propriétaire dudit domaine, à Crézieux, commune de Moras, ou à Me Bussod, notaire à Crémieu.

Changement de Domicile.

A dater du 1^{er} octobre 1837, l'étude de M. FUCHEZ, notaire, sera rue SAINT-PIERRE, n^o 23. (3061)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A compter du 1^{er} octobre 1837, l'étude de M. Casati, notaire, sera rue Lafont, n^o 2. (2983)

ANNONCES DIVERSES.

(3091) A VENDRE. — Un grand hangar en face du pont de la Gare, à Vaise. S'adresser à M. Dethieux, charpentier, audit hangar.

(3028) THÉS DE LA CHINE

AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA PHARMACIE DES CÉLESTINS. Ce magasin, dans le genre des maisons de Paris, de Londres et de Genève, possède un assortiment complet de véritables thés de Chine dans les prix de 8 à 30 f. la livre pour les thés noirs et de 8 à 60 f. pour les thés verts.

- | | |
|-------------|-----------------|
| THÉS NOIRS. | THÉS VERTS. |
| Congo. | Tchulan. |
| Pouchong. | Hyswin. |
| Choukasong. | Perlé. |
| Soatchoun. | Impérial. |
| Pekoc. | Poudre à canon. |
| Podrea. | Caravane. |

TOPIQUE COPORISTIQUE. — Il attaque la racine des cors aux pieds, et la fait tomber en quelques jours sans nulle douleur. — Dépôt chez M. Borelly, pharmacien, place de la Préfecture, 13, à Lyon. (3202)

(3062) Recouvrement de toutes créances, en ville, dans les départements et sur l'Etat ; on traite après vérification de la négociation.

Avec des titres réguliers, MM. les propriétaires trouveront, avec célérité, des capitaux à dettes à jour et en viager depuis 1,000 jusqu'à 150,000 fr.

Maisons en ville avantageusement situées au 4, 4 1/2, 5 et 6 pour 100. Biens ruraux dans tous les départements environnants.

MM. les capitalistes trouveront dans ce bureau un choix de placement de leurs capitaux.

S'adresser rue du Pont-de-Pierre, du côté de la place d'Albon, n^o 2, au 1^{er}, à Lyon.

AVIS.

A dater du 16 septembre courant, M. GEORGES MONDANGE, commissionnaire à St-Etienne, fera partir tous les jours

Une Diligence faisant le trajet en 6 heures,

Un Fourgon accéléré faisant le trajet en 10 heures.

Les Bureaux sont :

A Lyon, chez MM. GASTINE et GILLET, port du Temple, n^o 45 ;

A St-Etienne, chez M. Georges MONDANGE, rue des Jardins, n^o 15. (3106)

LA CRÉOSOTE-BILLARD CONTRE LES

MAUX DE DENTS

Enlève à l'instant la douleur de dents la plus vive et guérit la carie des dents gâtées. — 2 fr. le flacon (qui est carré et toujours accompagné d'une instruction). — Pharmaciens dépositaires : Borelly, Boitel, Aguetant et Vernet, place des Terreaux, à Lyon ; Voituret, à Villefranche. (3201)

LE TAFFETAS GOMMÉ POUR LA

GUÉRISON RADICALE DES

CORS, DURILLONS, OIGNONS,

Préparé par Paul GAGE, pharmacien breveté, à Paris. Seul dépôt, à Lyon, chez Sarret, successeur de Julien, pharmacien, rue de la Fromagerie, 1, près l'église St-Nizier. (3066)

(2184) PHARMACIE DES CÉLESTINS.

Les expériences concluantes, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1^{er} novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages du

SIROP DE JOHNSON

Qui guérit les PALPITATIONS, les TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG et sur les VOIES URINAIRES. 1, rue Caumartin, à Paris, et dans chaque ville.

DÉPÔT GÉNÉRAL DE TOUS LES REMÈDES APPROUVÉS ET BREVETÉS : CHOCOLATS DE SANTÉ, EAUX NATURELLES ET THÉS DE CHINE.

1 fr. 50 c. la boîte de 100 pois.

POIS FRIGERIO,

Pois de Garon, composés pour Cautères, par F.-A. FRIGERIO, pharmacien en chef de la Maternité, approuvés par deux Rapports de l'Académie royale de Médecine

Ces pois, inertes, moyens ou calmants, actifs, s'emploient sans causer la moindre douleur et avec un immense avantage sur tous les pois en usage jusqu'à ce jour. A Lyon, à la pharmacie des dépôts des Célestins. (3001)

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères ; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les assurances sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie ; le taux est fixé selon l'âge du rentier ; il est de 8 fr. 30 c. à 55 ans ; de 9 fr. 15 c. à 59 ans ; de 10 fr. à 63 ans ; de 11 fr. à 67 ans ; de 12 fr. à 71 ans ; de 13 fr. à 75 ans ; de 14 fr. 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819 ; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n^o 1. (901)

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes.

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acreté ou vice du sang.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Les guérisons nombreuses, très-promptes et vraiment surprenantes, opérées chaque jour par ce puissant dépuratif, sont des preuves certaines de sa supériorité sur toutes les préparations employées jusqu'à présent. Ces résultats sont d'autant plus positifs et satisfaisants, qu'une foule de malades ont été ramenés par son usage à la santé la plus parfaite, après avoir employé divers traitements infructueux.

Ce Sirop, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile. Le traitement est peu coûteux, aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

NOTA. Avec un quart de pinte ou deux de ce Sirop on obtient presque toujours la guérison des maladies récentes ci-dessus mentionnées. Pour les maladies anciennes, la dose ne peut être précisée.

Prix : 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n^o 23, à Lyon. (3059)

Etiquette et cachet FRIGERIO.